

Demande d'intervention financière en cas de calamité publique

Réservé à l'administration	Dénomination de la calamité publique :
	Numéro du dossier :

Formulaire particulier D : Agriculture (*)

(Cheptel vivant, récoltes, produits, stocks, matériel d'exploitation, ...)

1. Renseignements généraux

- a) Nom du (des) propriétaire(s) des biens à la date de la calamité :
- b) Adresse de l'exploitation agricole :
- c) Nature de l'activité exercée :
- d) Constat des dommages
- La commission agricole communale a-t-elle constaté les dommages ?
 Oui ; joignez le procès-verbal
 Non
 - Avez-vous fait appel à votre propre expert pour constater les dommages ?
 Oui ; nom de l'expert :
 adresse de l'expert :
 Joignez le rapport et la note d'honoraires.
 Non
- e) Assurances
- Joignez une copie de la police d'assurance, même si votre compagnie d'assurances ne vous indemnise pas.
 - Recevez-vous une indemnité de votre assureur ?
 Oui ; demandez à votre assureur une attestation détaillée d'intervention et joignez-la
 Non ; demandez à votre assureur une attestation de non-intervention et joignez-la.

2. Dommages

- a) Description et estimation des dommages
- Indiquez clairement la situation des biens sinistrés. Utilisez à cette fin le formulaire de la déclaration de superficie.
 - Donnez sur une feuille séparée une description et une estimation détaillées des dommages (à compléter uniquement si vous n'avez pas fait appel à votre propre expert).
 - Montant total de ces dommages : €

* Agriculture à proprement parler, horticulture, floriculture, arboriculture fruitière ou non, viticulture, aviculture, apiculture, ... pour autant qu'il s'agisse d'activités professionnelles.

b) Mesures conservatoires

Avez-vous pris des mesures pour limiter les dommages ?

Non

Oui ; - Nature :

- Date à laquelle ces mesures ont été prises : Cliquez ici pour entrer une date.

- Coût : €

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Signature(s) :

ATTENTION !

Seuls les dégâts mentionnés dans votre demande pourront faire l'objet d'une indemnisation ; signalez donc **TOUS LES DEGATS QUE VOUS AVEZ CONSTATES**. N'oubliez pas de fournir **TOUTES LES PREUVES NECESSAIRES** ; des photos sont fortement recommandées.